

## Lieux d'accueil d'urgence en cas de sortie de détention en période COVID-19

Ce document expose les principaux lieux d'accueil d'urgence à Genève durant l'épidémie de COVID-19, notamment à disposition des détenus libérés et sans domicile fixe.

Ce document n'est ni exhaustif, ni définitif. Les informations peuvent varier en fonction de l'évolution de la situation.

Il est recommandé de se renseigner sur les options à disposition auprès du numéro de téléphone gratuit mis en place par la Ville de Genève pour les urgences sociales, qui répond aux appels tous les jours de 9h00 à 17h00 au **0800 447 700**.

### A) Lieux d'accueils nocturnes principaux

#### 1) La Caserne des Vernets

La Caserne des Vernets accueille toute personne sans domicile fixe (suisse ou étrangère) à sa sortie de détention afin de l'héberger pour plusieurs nuits, **dans la mesure des places disponibles**.

Pour pouvoir être accueilli, il faut se présenter à l'entrée de la Caserne tous les jours entre 14h00 et 16h00. **La Caserne n'accepte aucune nouvelle entrée après 16h00.**

La Caserne des Vernets se situe 1, rue Hans Wilsdorf, 1227 Carouge (entre Plainpalais et les Accacias, en face de la patinoire et de la piscine des Vernets).

Pour se rendre à la Caserne des Vernets depuis la prison de Champ-Dollon, il faut prendre les bus suivants (en disposant d'un titre de transport valable) :

- bus 34 en direction de Veyrier, descendre à l'arrêt Montagne ;
- bus 9 en direction de Lignon, descendre à l'arrêt Délices ;
- bus 11 en direction de Bout-du-Monde, descendre à l'arrêt Vernets.

#### 2) Autres lieux d'accueil

D'autres lieux d'accueil sont prévus, notamment pour les personnes vulnérables et/ou malades, en fonction de la disponibilité.

Il est recommandé de se renseigner au 0800 447 700 (tous les jours de 9h00 à 17h00).

### B) Quelques lieux servant des repas gratuits en période de COVID-19

Les lieux suivants sont situés proche de la Caserne des Vernets et sont accessibles à pieds :

- Petit-déjeuner et repas de midi gratuits :
  - Club Social Rive Gauche : 4, rue Hugo-De-Senger, 1205 Genève (tél : 022 418 98 50)
    - Petits déjeuners à l'emporter lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 ;
    - Repas chauds à l'emporter lundi au vendredi à 11h00, 12h00 et 13h00 (*attention : un ticket doit être obtenu sur place dès 10h30*) ;
    - Repas chauds à l'emporter samedi à 11h00 ;
    - Repas chauds à l'emporter dimanche et jours fériés à 11h00, 12h00 et 13h00 (*attention : un ticket doit être obtenu sur place dès 10h30*) ;
  - Le Carré : 13, rue du Grand-Bureau, 1227 Les Accacias (tél : 022 343 17 17)
    - Repas chauds à l'emporter du lundi au vendredi dès 11h00 jusqu'à épuisement du stock (maximum 14h00) ;
  - Bateau Genève : 1, quai Gustave Ador, 1207 Genève
    - Petits déjeuners à l'emporter lundi au vendredi de 7h30 à 9h00;

- Repas chauds à l'emporter lundi au vendredi à 13h00 ;
- Repas chauds à l'emporter dimanche à 17h30 ;
- Le Phar : 3, rue Jean-Jacques de-Sellon, 1201 Genève
  - Repas chauds à l'emporter lundi, mercredi et vendredi dès 11h30, jusqu'à épuisement du stock (maximum 13h30) ;
- Repas du soir : servi à la Caserne des Vernets.

*Attention : les lieux et horaires mentionnés peuvent varier.*

*D'autres lieux servant des repas gratuits existent.*

*Il est recommandé de se renseigner régulièrement afin de connaître les options disponibles.*

### **C) Restitution des objets séquestrés**

En cas de levée du séquestre sur les objets saisis, les personnes libérées pourront récupérer leurs objets, pour autant qu'elles soient en possession d'une autorisation délivrée par le Ministère public.

Pour récupérer ces objets, il est recommandé de contacter le Greffe des pièces à conviction afin de convenir des modalités de la restitution.

Le Greffe des pièces à conviction peut être contacté :

- Par email : [gpc@justice.ge.ch](mailto:gpc@justice.ge.ch)

- Par téléphone : 022 327 60 75 (lundi au vendredi de 8h00 à 9h00 et de 13h00 à 14h00).

*Attention : le guichet des pièces à conviction est fermé durant l'épidémie de COVID-19.*

\*\*\*